

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAOO) N° DNCMP/395/F/2017
pour la fourniture des mobiliers scolaires Pour 3 salles de classe à l'école de métier
à Nyamitanga, 4 salles de classe, la Direction du Lycée communal de Ruhagarika
et pour les Ecofos de Mbugi, Bumbiri I, Murambi, Kagunuzi I, Nimba , Kiryama,
Ndava-village , Kaburantwa, Bihaha et Ruhembe.

- Date de publication : ...19/...9/2017
- Date d'ouverture des offres : ...19/...no/2017

1. Objet

La commune de BUGANDA de la province CIBITOKÉ invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture des mobiliers scolaires pour 3 salles de classe à l'école de métier à Nyamitanga, 4 salles de classe, la Direction du lycée communal de Ruhagarika et pour les ecofos de Mbugi, Bumbiri i, Murambi, Kagunuzi I, Nimba , Kiryama, Ndava-village , Kaburantwa, Bihaha et Ruhembe.

2. Financement du marché

La commune a obtenu de la part du Gouvernement du Burundi à travers le Budget général de l'Etat, exercice 2017 via « FONIC » le financement pour la réalisation des Projets d'investissements Communaux : 10 00 009 00 4 21 220 11 000 0421 03 Une partie de cette somme accordée au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les travaux de construction, une autre partie pour la fourniture des équipements.

3. Spécification du marché

3.1 La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul (1) lot composé de :

1. Bancs pupitres;
2. Tables de bureau ;
3. Tables simples;
4. Chaises tournées ;
5. Etagères.

3.3 Les fournitures sont à livrer dans un délai de soixante (60) jours.

4. Condition de participation

- 4.1 La participation au marché est ouverte aux personnes physique et morales, possédant les conditions juridiques techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché ;
- 4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des Règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

- 5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au chef-lieu de la commune BUGANDA, tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h00 et peut être obtenu au Secrétariat de la Commune BUGANDA moyennant paiement de cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu) : 25000 Fbu sur le compte N° 1101/001-04 ouvert à la banque de la République du Burundi (BRB) et 25000 Fbu au compte N° 0060007-01-42 ouvert à la BANCOSU Agence de CIBITOKÉ au nom de la Commune BUGANDA.
- 5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse ci-haut mentionnée en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

6. Présentation de l'offre

- 6.1 Les soumissionnaires doivent soumettre quatre offres dont une originale et trois copies.
- 6.2 Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.
- 6.3 Les offres doivent comprendre une caution bancaire de soumission de Cinq cent mille francs burundais (500.000 Fbu) . **Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.**

La non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres

8. Date limite de dépôt des offres

- 8.1 Les offres seront déposées à la commune BUGANDA jusqu'à la date limite de dépôt des offres fixée le 19/10/2017 à 10heures 00 minutes au chef-lieu de la Commune BUGANDA.
- 8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 19/10/2017 à 10 heures 30 minutes dans la salle de la commune au chef- lieu de la commune BUGANDA en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics et du FONIC. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

Au niveau administratif :

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La garantie de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché ;
4. Les statuts du soumissionnaire (personne morale) ;
5. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR en cours de validité;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
7. Le Registre de commerce (copie);
8. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité en original ;
9. Une adresse fixe et connue du soumissionnaire.

Au niveau technique :

Spécifications techniques des équipements

Au niveau financier :

- L'acte de soumission ;
- Le délai d'exécution ;
- Le bordereau des prix unitaires.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à BUGANDA, le 18/09/2017

L'Administrateur Communal et Personne Responsable
des Marchés Publics de la Commune BUGANDA

Emmanuel BIGIRIMANA.